



# L'ÉCHO DE MONTMARTIN

n°2 Mars 2022



DOSSIER

6

**Horizon vertical**

En route vers le championnat de France

UN NOUVEAU SITE INTERNET  
POUR LA COMMUNE

3

IL FAUT SAUVER L'ÉGLISE !

8

TOUT L'AGENDA CULTUREL

11

### P. 3 INFOS À LA UNE :

Nouveau site internet,  
travaux en cours, mobilité...

### P. 6 DOSSIER HORIZON VERTICAL EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE !

### P. 8 PENDANT CE TEMPS...

La municipalité vous  
informe sur ses actions.

### P. 9 MAISON FRANCE SERVICES

Nouveaux services près  
de chez vous.

### P. 10 DES NOUVELLES

De la vie associative,  
économique et culturelle

# Edito du Maire

Madame, Monsieur, Bonjour,

Nous sommes tous horrifiés de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. La municipalité de Montmartin sur mer, comme toutes les communes de France apporte son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien. Nous proposons aux personnes qui désirent héberger des ressortissants Ukrainiens de se faire connaître à l'accueil de la mairie qui les mettra en relation avec la préfecture. Si vous désirez faire des dons (logistique, hygiène, secours, don en ligne, ...), vous pouvez vous rapprocher des associations : Croix rouge, secours populaire, secours catholique... Nous vous remercions d'avance de votre générosité.

Malgré la pandémie, la guerre en Europe, de nombreuses initiatives sont en cours afin de dynamiser notre commune. Travaux terminés pour moderniser la bibliothèque, travaux en cours à la Pointe de Montmartin pour la protéger de l'érosion par des solutions naturelles et innovantes, agrandissement du cimetière, les projets ne manquent pas. Le plus gros défi qui nous attend concerne notre Église, construite en 1840 à l'emplacement de l'ancien édifice du XIe siècle (voir article p.11), et dont la tour est aujourd'hui grandement fragilisée. La municipalité fait le nécessaire pour être correctement accompagnées dans la programmation des travaux par des experts patrimoine du conseil départemental, du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et par l'État. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. C'est pourquoi je propose la création d'une association pour intégrer les habitants qui le souhaitent dans le projet (voir article p.8). Cette dernière pourra notamment créer des événements afin de récolter



des fonds. Si vous êtes sensibles à la préservation de notre patrimoine et souhaitez participer, je vous invite dès maintenant à contacter la mairie.

Outre les travaux, des moments de rencontre pourront à nouveau être proposés cette année, ainsi qu'une programmation culturelle plus riche (voir page 10 et 11). Les compétitions sportives sont aussi à l'honneur, en particulier les Championnats de France d'escalade des moins de 12 et 14 ans qui se tiendront les 2 et 3 juillet à Montmartin (voir dossier p.6) !

Enfin, vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le tout nouveau site internet de la commune, à l'adresse [www.montmartin-sur-mer.fr](http://www.montmartin-sur-mer.fr)

Bien à vous,

Bruno QUESNEL, Maire de  
Montmartin-sur-mer

# INFOS A LA UNE

## Un nouveau site internet pour la commune

Le nouveau site internet de la commune mis à jour et enrichi est en ligne à l'adresse:

[www.montmartin-sur-mer.fr](http://www.montmartin-sur-mer.fr)

Retrouvez-y toutes les informations pratiques nécessaires sur vos démarches administratives, la vie à Montmartin, les associations, mais aussi de nombreux contenus qui seront régulièrement mis à jour sur l'action du conseil municipal (compte-rendu des conseils, publications, travaux...) l'agenda culturel ou encore le patrimoine.

Et si vous êtes une association ou un commerce souhaitant communiquer sur un événement, faites-nous signe !

## Érosion : une expérimentation pour préserver la pointe de Montmartin-sur-mer

Depuis de nombreuses années, le secteur de la Pointe de Montmartin-sur-mer subit une forte érosion, du fait de sa position à l'interface entre l'estuaire de la Seine et la mer. Les vents très forts à cet endroit ont pour conséquence la mise en mouvement de sables, dits « volages ». Ce secteur est toutefois localisé dans un milieu préservé par de nombreux classements : site classé, site inscrit, ZNIEEF, Nature 2000, etc. Il n'est donc pas possible d'implanter des aménagements dits « durs » (digue, épi, etc.) pour lutter contre l'érosion. Des alternatives pourront être envisagées à l'avenir, mais nécessiteront d'être soumises aux évaluations environnementales réglementaires. D'autre part, toute intervention sur ce secteur nécessite des autorisations particulières, puisqu'il est situé sur le domaine public maritime géré par l'État.

Pour consolider ce site mouvant par nature tout en respectant ses caractéristiques exceptionnelles, une expérience de piégeage de ces sables volages sur place est en cours. Un chantier de pose d'environ 45 mètres linéaires de ganivelles a été engagé en partenariat avec les services de la communauté de communes de Coutances mer et bocage, de la commune de Montmartin-sur-mer et de l'État. Cinq rangées de ganivelles ont été posées en quinconce afin de permettre le passage des piétons au Nord de la Pointe, tout en captant le sable volage sur place pour permettre l'accumulation de sédiments sur l'estran et ralentir l'érosion de la Pointe. L'expérimentation est basée sur un processus naturel qui permet de capter le sable volage et de développer les stocks de sable aux endroits qui en manquent. Des piquets de châtaignier espacés les uns des autres de 4 centimètres, permettent de stopper le sédiment dans son déplacement éolien et de le déposer en arrière de la ganivelle. Des cycles d'érosion et d'accumulation pourront ainsi alterner, alors qu'en l'absence de ces ganivelles, seuls les processus d'érosion pourraient s'exprimer.



# INFOS A LA UNE (suite)

## Du nouveau à venir sur le tri sélectif à la maison

La loi de transition énergétique doit permettre d'harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire et ainsi de simplifier le geste de tri de l'habitant. Concrètement, cela veut dire que tous les papiers et emballages se trieront, y compris notamment de nouveaux emballages plastique tels que les pots, barquettes, sachets et films. Sur le territoire de Coutances mer et bocage, le tournant est prévu pour fin 2022.

### J'AI BESOIN DE PLUSIEURS POUBELLES :



#### UNE POUBELLE OU UN PANIER POUR LES EMBALLAGES EN VERRE

Je mets les bouteilles en verre, bocaux en verre, pots de yaourt ou de confiture en verre... Le verre est recyclable à l'infini !



#### UNE POUBELLE POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES OU UN COMPOSTEUR

Je mets les restes de repas (restes de poulet, arêtes de poisson, purée, pain...), les épluchures, la peau de banane, le trognon de pomme, etc... Mais si je n'ai pas de bac de collecte ou de composteur à la maison, je les mets dans la poubelle d'ordures ménagères. Les déchets alimentaires sont transformés en compost !



#### UNE POUBELLE OU UN SAC POUR LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Je mets les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes en carton et gros cartons pliés, les boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes, aérosols et les papiers, journaux, magazines, imprimés. Les emballages et papiers sont transformés en de nouveaux produits !



#### UNE POUBELLE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Je mets tout ce qui reste après avoir fait le tri des déchets recyclables. Ces déchets sont non-recyclables ! Je remplis ma grande poubelle pour le ramassage collectif et je la mets au bord de la route le lundi soir ou le mercredi soir.

### JE ME RENDS DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

Rue du Gardinet - Espace culturel - Camping - Rue des orchis - Allée des dunes - Chemin de la potinière



### LES DÉCHETS QUI NE VONT PAS DANS LES POUBELLES

J'emmène à la déchetterie les objets encombrants et déchets dangereux (gravats, batterie, huile de vidange, bois traité...), les déchets de jardinage (tonte de gazon, feuilles...).

Je ramène à la pharmacie les médicaments non utilisés ou périmés.

Je rapporte dans les supermarchés ou magasins mes piles et ampoules usagées.

Je donne mes vieux vêtements, jouets, mobiliers, appareils ménagers qui peuvent encore servir à des associations : Tritout solidaire, AFERE, ...

Quand j'achète un appareil électrique, je donne l'ancien au vendeur qui le reprend gratuitement.

Pour en savoir plus, consultez le guide du tri 2021 sur le site de Coutances mer et bocage.

## Vers toujours plus de sécurité à Montmartin

Des aménagements pour améliorer la sécurité de tous ont été installés dans la commune. Après l'instauration d'une zone à 30 km/h, d'un sens unique dans la rue Lohier dans le bourg, à la plage dans l'allée des Dunes, ce sont maintenant trois radars pédagogiques qui sont installés. Ils vont ainsi renforcer l'information des automobilistes sur leur vitesse et aider au respect des limitations.

Par ailleurs, l'expérimentation des Stop dans le carrefour va se poursuivre. Si pour le moment les retours des usagers, qui sont parvenus en mairie, sont plutôt positifs, il convient d'étudier leur impact sur la circulation pendant la saison estivale. De la même façon, en concertation avec les parents d'élèves, un sens de circulation et une place dépose-minute sont également en test devant l'école.

Pour l'été, le sens unique de la rue des Marais sera reconduit, permettant aux piétons et aux cyclistes de se promener en toute sécurité. Le travail de réflexion avec les collectivités (CMB, département) sur les déplacements en vélo et à pied vers la mer se poursuit.



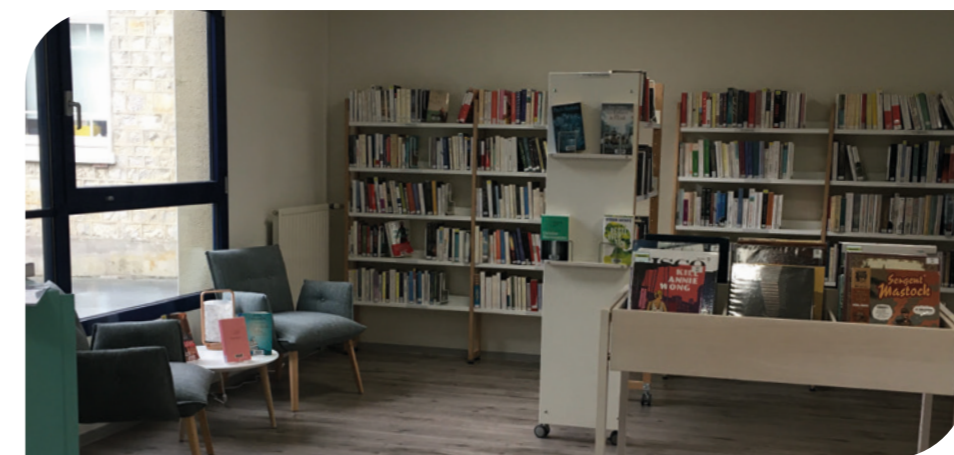
## Travaux à la bibliothèque



La bibliothèque a réintégré ses locaux qui ont été entièrement rénovés.

Les bénévoles sont impatientes de vous retrouver !

La bibliothèque de Montmartin fait partie du réseau des bibliothèques de Coutances mer et bocage, ce qui permet d'avoir accès à un très grand nombre de documents.



**HORAIRES**  
**MARDI**  
**DE 16H À 18H,**  
**JEUDI**  
**DE 16H30 À**  
**18H30,**  
**MERCREDI ET**  
**SAMEDI**  
**DE 10H À 12H.**



## HORIZON VERTICAL EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE



Créé en 1997, le club local d'escalade de Montmartin continue plus que jamais d'animer la commune et de la faire rayonner alentour et jusqu'aux championnats de France !

Interview de Sébastien Gottinaux, responsable du Centre d'Escalade de Montmartin-sur-mer

### 1 - Pouvez-vous nous parler de l'association Horizon Vertical ?

Le Club compte en ce début 2022 plus de 500 adhérents. Nous proposons 46 séances encadrées par des moniteurs toutes les semaines, réparties en 3 grandes catégories: l'école d'escalade, les séances adulte-loisirs, les groupes de compétition. Depuis cette année nous proposons également des séances de bloc en autonomie ouvertes au public adulte et junior. A cela s'ajoutent deux séances d'entraînement avec la section sportive du collège des Courtils de Montmartin-sur-mer, une séance par mois de Baby Escalade avec le Relais Assistante maternelle. Et tous les mercredis après-midi, samedis après-midi et durant les vacances, les zones de blocs sont ouvertes aux non adhérents pour venir découvrir cette activité.



### 2 - Et en ce qui concerne les compétitions ?

Seul le circuit national concernant les jeunes de moins de 12 et moins de 14 ans a pu être organisé en 2021. 20 de nos jeunes ont participé au championnat régional à Pont-Audemer, avec de bons résultats puisque Loan Duvernay et Anouck Leblatier se sont qualifié.e.s sur cette compétition pour le championnat de France, qui s'est déroulé à Saint Pierre en Faucigny. Ils terminent respectivement à la 43ème et 31ème place. Bravo à eux ainsi qu'à tous nos jeunes qui sont toujours motivés et enthousiastes ! Le club Horizon Vertical organise lui aussi des compétitions. Nous avons ainsi accueilli la Coupe de Normandie U12 - U14 le 28 novembre 2021, le Championnat Régional de Bloc les 30 et 31 janvier 2022. Le Championnat départemental de Difficulté aura lieu à Saint-Pair le 20 mars 2022. Notre prochain très gros rendez-vous sera le Championnat de France des moins de 12 et 14 ans, les 2 et 3 juillet 2022 à Montmartin-sur-mer. Nous faisons appel aux bénévoles pour l'organisation de toutes ces manifestations.



### 3 - Comment les nouvelles installations ont changé votre quotidien à l'escalade ?

Les nouvelles installations nous ont permis de doubler tous les créneaux proposés et ainsi employer un nouveau moniteur qui est arrivé début septembre. Cela nous permet de faire mieux connaître notre discipline et de proposer une offre touristique nouvelle et de plus en plus demandée lors des vacances. Par ailleurs, nous pouvons mieux accueillir les jeunes de la section sportive du collège des Courtils de Montmartin, qui sont adhérents de l'association et qui participent aux compétitions fédérales. Ils ont 2 séances d'entraînements les mardis et jeudis dans leur emploi du temps scolaire en dehors des heures de classe. Ce sont une trentaine de jeunes de la 5ème à la 3ème qui sont à la section sportive du collège. De nombreuses classes profitent également des nouvelles installations. Elles sont originaires de la CMB mais également de région parisienne et Normandie avec les Centre PEP de la Manche. Le



rayonnement du site dépasse donc largement Montmartin.

Horizon vertical, ce sont aussi 3 labels dont 2 attribués par la Fédération française de montagne et d'escalade (FFME). Ces labels récompensent le club qui propose un programme d'activités d'escalade varié et de qualité. En effet, nous disposons d'un site naturel d'escalade avec les anciennes carrières. Nous sommes aussi très investis dans l'école d'escalade en offrant des créneaux adaptés à l'âge et au niveau des jeunes. Nous sommes enfin très fiers du Label Norm'Handi. Cette distinction récompense des clubs du territoire régional qui ont su intégrer des personnes handicapées au sein de leurs structures et de leurs pratiques sportives.



### Rétrospective du championnat régional de bloc les 30 et 31 janvier 2022

Le dernier week-end de janvier, Horizon Vertical a accueilli 200 compétiteurs à partir de 14 ans et jusqu'à la catégorie vétérans. Ces athlètes venaient de différents clubs normands : le Havre, Rouen, Caen, Hérouville, Pose, Pont-Audemer, Vernon, Flers, Alençon, Avranches, Mortain, Giberville. Notre club local a présenté 23 personnes dans différentes catégories.

Cette compétition était une étape qualificative des championnats de France. Le niveau était donc très élevé et chaque participant a donné le meilleur de lui-même. En plus de la difficulté des voies, les grimpeurs devaient également se battre contre le chronomètre. Toutes les personnes présentes dans le public ont pu suivre avec intérêt les batailles entre les compétiteurs. La tension était palpable et chaque spectateur retenait son souffle jusqu'à la dernière minute. Le public très nombreux a pu apprécier l'engagement des grimpeurs. Il est toujours impressionnant de voir ces sportifs se jeter sur les prises, se contorsionner et faire leur maximum pour gagner.



La compétition s'est terminée par une remise des prix en présence de Olivier Mamméri de la ligue de Normandie, de Denis Leblatier du comité départemental de la Manche, de Grégory Galbadon vice-président au sport à la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (CMB), de Dany Ledoux et Hervé Agnès conseillers départementaux et Aurélie Fautrat, première adjointe à la commune de Montmartin-sur-mer.

**PROCHAINE COMPÉTITION LES 2 ET 3 JUILLET, CHAMPIONNAT DE FRANCE U12 ET U14.**

**VENEZ NOMBREUX !**

<https://www.horizon-vertical50.fr>



# PENDANT CE TEMPS...

## LE CONSEIL VOUS INFORME SUR SES ACTIONS

### Une association pour restaurer l'Église

L'Église de Montmartin est relativement récente, construite en 1840 sur les ruines de l'ancien édifice datant du XI<sup>e</sup> siècle (voir article page 11). Mais elle nécessite aujourd'hui des réparations importantes : le clocher est en effet fragilisé, des arbustes ayant pris racines entre les pierres, qu'ils menacent d'éclater. Les fonts baptismaux sont également brisés en deux et soutenus par des étais, et des travaux moins urgents

sont nécessaires dans la nef.

Pour être accompagné dans ce type de travaux toujours délicats, le conseil municipal a sollicité une attachée de conservation du patrimoine, qui a visité l'Église en janvier en compagnie d'élus et du père Jean-Luc François, ainsi que le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Une phase d'état des lieux minutieux par des professionnels s'ouvre qui devrait durer environ un an, pour déboucher sur des préconisations de travaux. Pour intégrer les habitants dans la restauration de l'Église et compléter la participation financière et technique des services de l'État (30% maximum) et de la commune, une association

est en cours de création. Cette dernière pourra créer des événements afin de récolter des fonds. En fonction de son investissement, le conseil départemental pourra également majorer sa subvention et d'autres éléments du patrimoine pourraient en bénéficier à l'avenir selon les besoins (fours à chaux, lavoir, etc.).

**SI VOUS ÊTES SENSIBLES À LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE ET QUE VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS CE PROJET, NOUS VOUS INVITONS DÈS MAINTENANT À CONTACTER LA MAIRIE.**

## Du nouveau au restaurant scolaire

La restauration scolaire est une compétence communale à laquelle la municipalité est très attentive. Il existe désormais trois tarifs différents, 1 euro, 3,5 euros et 4,50 euros en fonction du quotient familial. Toutes les familles de la commune peuvent en bénéficier quel que soit l'endroit où l'enfant va à l'école, Hauteville ou Montmartin. Cette nouvelle tarification a permis à des enfants de retrouver le chemin de la cantine, ainsi ce sont actuellement 110 enfants qui y mangent.

La commune s'est également inscrite dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire pour des raisons évidentes liées à l'environnement mais aussi pour des raisons financières. Tous les jours, les agents pèsent les restes de nourriture avant qu'ils soient jetés. En moyenne, cela représente environ 20kg par semaine selon les menus soit 45g par jour et par enfant, notre objectif est d'arriver à moins de 30 g. La loi EGALIM impose un repas végétarien par semaine et 50 % de produits « de qualité et durable » dont au moins 20 % de produits bio. C'est dans ce cadre qu'un travail s'est engagé avec les élus et le Centre PEP, qui fournit les repas, sur la qualité et la composition des menus. Dès à présent, les produits « fait maison », bio seront identifiés sur le menu par un logo. L'origine de la viande bovine reste certifiée « française », les fruits et les légumes seront, le plus possible, locaux et de saison. La municipalité tient à remercier les agents de la cantine investis dans cette démarche, les enfants qui mangent, goûtent et font attention à leurs restes ainsi que les parents pour leurs remarques.

Merci également de penser à décommander les repas en cas de maladie, c'est un coût pour la collectivité, ils seront facturés. Enfin, des travaux ont été réalisés dans la cantine, de nouveaux équipements en cuisine, de la vaisselle durable, des fontaines à eau plus économes. Ce projet a été financé par le gouvernement dans le cadre du Plan de Relance.



## Ca s'est passé à Montmartin en 2021

Malgré la crise sanitaire, Montmartin a organisé de nombreux événements en 2021, dont certains en partenariat avec Chauffer dans la noirceur.

En août nous nous sommes réunis pour fêter les 20 ans du bois des écoliers. En octobre, avec Chauffer dans la noirceur, les enfants ont pu enfin se retrouver et fêter Halloween lors d'un après-midi festif. En novembre, nous avons eu le plaisir de partager avec nos anciens un repas (voir photo). Le festival Les demoiselles en campagne a eu lieu en novembre et réuni des spectateurs autour de la cause des femmes. Décembre a bien entendu été le moment de Noël avec le spectacle pour enfants et la soirée Réveillons-nous qui a été un succès.

Sans compter les événements organisés par d'autres comme le Concert de jazz avec le Jacques Fauvel Septet en novembre à l'initiative de « Regnéville maritime » et les rendez-vous de toutes les associations qui proposent des animations sur la commune.



### Les services du quotidien à côté de chez vous



#### • MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



#### • JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



#### • JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informée de mes droits.



#### • JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



#### • J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



#### • JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



#### • JE SUIS AFFILIÉ.E À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



#### • JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

## MAISON FRANCE SERVICES



À Montmartin-sur-Mer, je suis accompagné-e pour effectuer mes démarches en ligne.



LA POSTE  
6 Rue Pierre Des Touches - 50590 Montmartin-sur-Mer  
Lundi au vendredi : 9H - 12H / 13H30 - 16H30  
Samedi : 9H - 12H  
Tél : 02.33.76.22.75  
Mail : montmartin-sur-mer@france-services.gouv.fr



# Vie associative, culturelle et économique

## Que prépare Chauffer dans la noirceur en 2022 ?



Alors que la 30e édition du festival Chauffer dans la noirceur se tiendra cette année, nous avons posé 3 questions à l'équipe de cette association historique de Montmartin.

### Comment s'est passée cette année malgré les restrictions liées à la pandémie ?

Annabelle Ledanois, présidente : « L'année 2021 a été marquée par une édition revisitée à un jeu d'équilibriste de toutes les sensations. Après une 28e édition annulée, la 29e édition a pu "contre vents

et marées" voir le jour grâce à l'adaptation exceptionnelle des bénévoles, salariées... Nous nous sommes adaptés aux contraintes afin que la culture puisse continuer de se faire entendre malgré les contraintes de jauges, les restrictions et de la complexité de construire des événements dans une période trop incertaine. Nous avons la chance d'avoir un bon ancrage territorial, la confiance est là et cela a renforcé les liens avec les partenaires locaux. La proximité, le lien tissé depuis des années et qui reste une force de CDLN nous ont permis de rester debout. Nos bénévoles et salariés ont réalisé un véritable tour de force. »

### Qu'est-ce que le partenariat avec la commune vous apporte ?

Isiah Morice, coordinateur : « Un accomplissement considérable. A travers son maire de l'époque, Olivier Beck, la municipalité a soutenu historiquement le festival depuis ses origines. Pour autant il a fallu 30 ans pour que l'action de notre association hyperactive tout au long de l'année soit considérée et valorisée. C'est une consécration qui a permis par exemple de donner une véritable dimension à l'évènement dédié aux enfants (La Bamboche des bambins), d'implanter notre évènement sur la thématique féminine, Les Demoiselles en campagne, à Montmartin-sur-mer et ainsi de démontrer que l'association sait toucher une grande diversité de publics. Le mot d'ordre de

l'association étant diversité, nous percevons ce partenariat comme idéal. En 3 mots, voici ce que la culture gagne sur notre territoire : Pérennité-Crédibilité-Diversité ! »

### Quels sont les perspectives ?

Isiah Morice, coordinateur : « Notre relation très forte avec l'équipe municipale génère automatiquement une multitude de perspectives. Nous avons la volonté commune d'améliorer le bien-être de la population. Ainsi nous collaborons activement afin d'améliorer l'espace culturel qui est un bel outil mais dont l'équipement n'a malheureusement jamais véritablement été pris en compte. A ce titre, il y a une véritable prise de conscience et volonté de changer les choses de la part de la municipalité, cela prendra sans doute du temps mais le chantier est en très bonne route. L'idée est de pouvoir instaurer une véritable saison culturelle avec des rendez-vous aussi incontournables qu'est devenu le festival d'été. D'ailleurs, la mairie nous accompagne toujours activement sur le dossier festival, ce qui est pour nous fondamental tant il est devenu complexe de mener à bien une telle organisation. Actuellement, le dossier urgent est celui lié au stationnement pendant le festival. Nous sommes confiants dans ces résolutions justement parce que nous ne sommes pas seuls !

Le partenariat entre la municipalité et CDLN se poursuit en 2022 avec plusieurs événements prévus : un spectacle pour les primaires et les maternelles, un spectacle tout public au théâtre de verdure, une nouvelle édition de la Bamboche des bambins et des Demoiselles en campagne... Retrouvez toutes les informations au fur et à mesure de la programmation sur le site de CDLN et le site de la commune.

## Patrimoine : la longue histoire de l'Église de Montmartin

La paroisse de Montmartin fut longtemps placée sous l'invocation de Saint Martin. Celui-ci a d'ailleurs donné son nom à la ville, remplaçant probablement le nom de Mont de Mars (Mons Martis) donné à l'époque romaine en référence à la présence d'un temple dédié au dieu Mars sur cette même colline. Martin fut, durant tout le Moyen-Age et jusqu'à une époque récente, le saint le plus populaire de France. Selon la légende, un soir d'hiver, alors qu'il était soldat de l'Empire romain, Martin découpa son manteau en deux pour le partager avec un pauvre mendiant. La nuit suivante, le Christ lui apparut en songe vêtu de ce même pan de manteau. Martin décide alors de quitter l'armée et de se convertir. Cette tradition en fait le protecteur des personnes démunies.

L'Église actuelle fut reconstruite à partir de 1840 sur les ruines d'un édifice plus ancien, qui datait du XIe siècle. Celui-ci était moins imposant que maintenant, en toit de chaume au Moyen-Âge, puis en ardoises à partir de 1742. Le clocher était également moins élevé que celui d'aujourd'hui, avec un toit à deux pans. La tour était centrale, à l'emplacement de celle d'à présent (voir reproduction). L'édifice se détériora progressivement, et il fut remplacé par une nouvelle église dédiée à Saint-Vincent-de-Paul en 1840, comme en témoigne l'inscription sur le linteau de la porte de la nef. Elle fut consacrée le 7 août 1842. Comme l'ancienne tour n'était plus adaptée au nouvel édifice, on décida de la reconstruire également, ce qui fut fait en 1850. De l'ancien édifice, il reste aujourd'hui seulement la partie inférieure de la tour. Les anciennes cloches, au nombre de deux, datant de 1850-51, furent remplacées par les 3 cloches actuelles vers 1900, et la sonnerie fut électrifiée en 1937.



## Agenda culturel

### DIMANCHE 27 MARS

Une découverte pétanque est organisée par ABCM amicale bouliste derrière l'espace culturel.

### DU 16 AU 31 MAI 2022 :

Exposition à la Mairie de Montmartin-sur-mer des 40 affiches du festival Jazz sous les pommiers de 1982 à 2021

Une initiative de la Région Normandie

### DU 25 AU 30 JUIN

Le groupe de jazz du trompettiste Simon Deslandes sera en résidence dans l'espace culturel. Son groupe animera le marché de Montmartin le 29 juin et proposera une soirée dansante en extérieur le 8 juillet.

### DU 14 AU 17 JUILLET

30e édition du festival Chauffer dans la noirceur







LA MAIRIE  
DE MONTMARTIN-SUR-MER  
1 Place Pierre Pigaux,  
50590 Montmartin-sur-mer

vous accueille

le lundi de 9h à 12h30 et de 17h à 19h,  
le mercredi et vendredi de 9h à 12h30

(nouveaux horaires)

Dans la mesure du possible, merci de prendre rendez-vous.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au

**02.33.47.54.54**

ou par mail à l'adresse (nouvelle adresse)

**[mairie@montmartin-sur-mer.fr](mailto:mairie@montmartin-sur-mer.fr)**